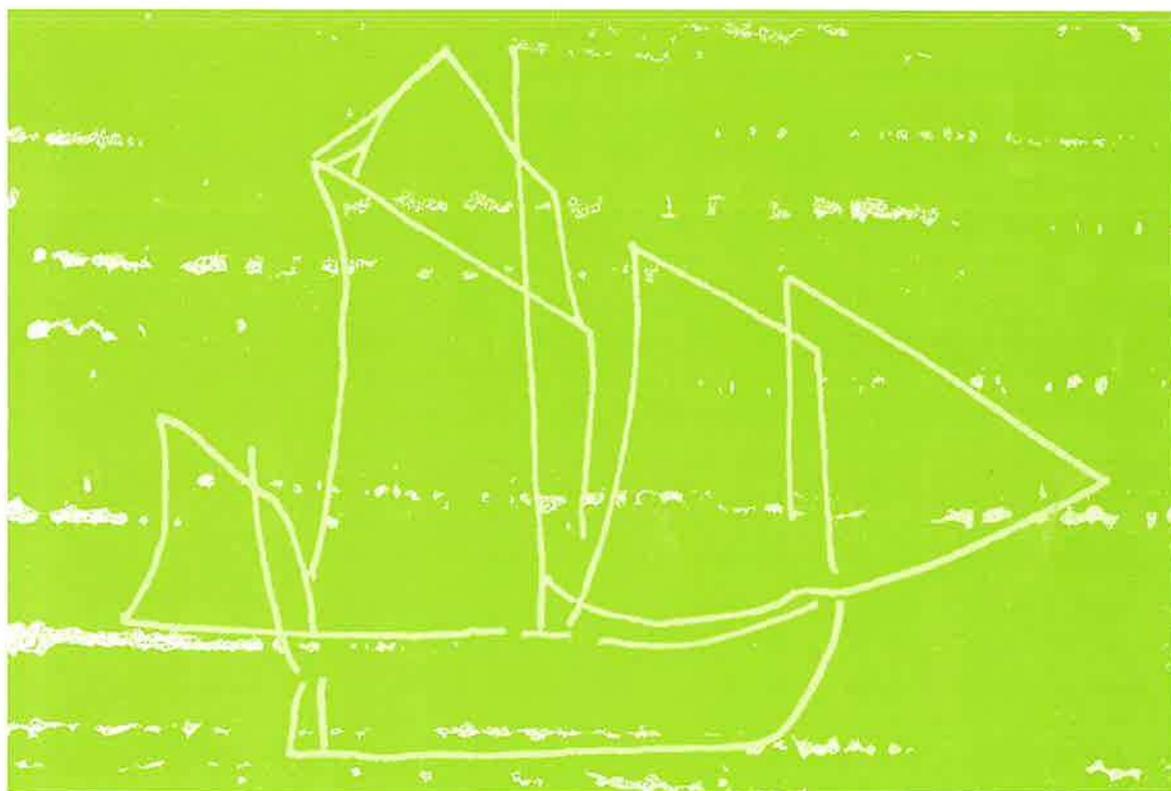


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

- ***NOUS AVONS VECU LE 6 JUIN 1944 A BERNIERES***
Recueil de 104 pages, en bichromie, 32 illustrations. Tirage limité. **10 €**
- ***BERTHELEMY*** **15 €**
Recueil de 24 pages en quadrichromie sur la vie et l'œuvre du peintre Pierre Emile Berthélémy. Tirage limité.
- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE , tome 1*** **EPUISE**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »*** **9 €**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- ***UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE*** **EPUISE**
Topoguide proposant un itinéraire balisé à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte.
- ***Pierre-Emile BERTHELEMY , Peintre des rivages normands*** **28 €**
Catalogue de l'exposition présentée au Musée Maritime de L'Iles de Tatihou du 10 février au 30 septembre 2007
Format 26 x 29 cm, en quadrichromie, 128 pages
- ***CARTES POSTALES :***
Reproduction de cartes anciennes **0,60 € unitaire**
Cartes contemporaines en quadrichromie **0,60 € unitaire**
Cartes "Berthélémy" en quadrichromie **0,60 € unitaire**
- ***L'EGLISE DE BERNIERES*** **3,10 €**
Agrandissement d'une carte postale ancienne
Format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.
- ***ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIERES*** **3,10 €**
Plaquette sur l'église de Bernières en quadrichromie réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie.
- ***"PIN'S" DE L'ASSOCIATION*** **3,10 €**
Reproduction d'un graffiti de bateau.

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Sommaire

- 2 - Un Bernierais devenu Québécois
- 6 - Eté 2010, les activités de B.O.N.
- 7 - Jojo a quitté son piano
- 10 - La Sergenterie de Bernières
- 11 - Un beau chèque pour B.O.N.
- 12 - La Normandie... terre viticole
- 16 - Ravalez vos façades, elles le valent bien ! Troisième partie
- 22 - Des orchidées à Bernières...
- 26 - Quelques mots d'origine Viking dans le Français courant
- 27 - Anne Marilo nous a quittés
- 28 - Les panneaux de B.O.N.

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

www.berniereoptiquenouvelle.fr

Composition du Bureau:

- Président:
Jean-Paul MAYER
- Vice-présidents:
Jean CUISENIER
Annick FLOHIC
- Secrétaire:
Catherine HENTGEN
- Secrétaire adjoint :
Annie de GERY
- Trésorier:
Stéphane MANDELKERN
- Trésorier adjoint :
Pierre BESSON

●Rédacteur en chef et maquette:

J.P. Mayer

●Rédacteurs:

Pierre BESSON — Sylvain CORNAC -
Jean CUISENIER — Annick FLOHIC —
Christiane GARDOU - Annie de
GERY— Nicole LEHODEY -Nicolas
MATHIEU - Jean-Paul MAYER

Imprimeur : Imprimerie Anquetil
312 616 550 B RCS CAEN
14200 Hérouville-St-Clair
Tél. : 02 31 95 30 42

EDITORIAL



Tiens, des raisins en en-tête de cet édito ? Curieux, voire bizarre, des raisins dans ce bulletin !

Eh ! bien non, ce n'est que l'illustration de ce que B.O.N. nous fait encore découvrir aujourd'hui dans ses colonnes : non seulement la vigne n'a jamais totalement disparu de Bernières, mais il existe aussi un vignoble en Normandie !

Connaissez-vous la Sergenterie, saviez-vous que des orchidées poussent peut-être dans votre jardin, aviez-vous remarqué les lucarnes de nos toitures, possédiez-vous la vraie recette des ris de veau à l'ancienne détenue par Josette ?

Quelques unes des mille et une facettes de notre patrimoine que votre association préférée s'attache à mieux nous faire connaître, voire découvrir.

La curiosité et la vitalité de B.O.N., l'éclectisme des sujets abordés, tout cela ne peut s'exprimer que grâce à vous qui adhérez. Parlez de votre association autour de vous, apportez-lui votre soutien encore plus nombreux et retrouvons-nous tous réunis à l'occasion des traditionnelles Rencontres de B.O.N., occasion pour tous les adhérents de se rencontrer et de faire le point sur les activités de l'association.

Bonne vacances à tous et bonne lecture de ce 36^{ème} numéro de B.O.N.

Jean-Paul MAYER

UN BERNIERAIS DEVENU QUEBECOIS

TEMOIGNAGE de SYVAIN CORNAC

Tous nos lecteurs connaissent l'attachement que les Bernierais portent au Québec. Les échanges réguliers et les contacts des uns avec les autres, tant à Bernières qu'au Québec ont permis un approfondissement de l'amitié sincère qui s'est installée.

Les liens ainsi noués ont permis à de nombreux Bernierais de bien connaître la vie, la mentalité et la culture des cousins québécois.

Cependant, rares sont ceux qui, quittant Bernières, ont franchi l'océan et se sont installés au Québec.

Aujourd'hui B.O.N. présente à ses fidèles lecteurs le témoignage d'un jeune Bernierais, Sylvain Cornac, qui a sauté le pas et fait du Québec sa seconde patrie. Et vous constaterez que son attachement à notre village reste toujours vivace !

Chères Bernièraises, chers Bernierais,

Je vous écris de loin, du Québec, de l'autre côté de l'océan et je peux vous dire une chose d'emblée...Vous me manquez. Alors pour ne pas sombrer dans une nostalgie mal placée (à 24 ans quand même...!) je préfère vous faire connaître comment un petit gars de Bernières se retrouve en Nouvelle France par une succession de belles coïncidences.

Cela fait un bout de temps que je connais Bernières sur Mer bien que je sois natif de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et que mon enfance se soit passée à Lion-sur-Mer, entre notre maison familiale et la plage. C'est l'art qui m'a fait très tôt découvrir Bernières. Ma mère m'y emmenait lorsqu'elle allait dans un atelier, là où elle sculptait la terre. Ce village, c'était pour l'enfant que j'étais, le bout du monde... Après Courseulles-sur-Mer, alors là je risquais de tomber dans un trou sans fond!

Et puis, plus de contact avec Bernières pendant un sacré bout de temps. Aspiré par la spirale du collège de Ouistreham, d'autres découvertes, des impératifs, d'autres atmosphères... Bernières, je ne l'ai retrouvé qu'à 14 ans. Notre nouvelle demeure se trouvait rue Traversière. Jolie nom, jolies ruelles; des voisins

sympathiques dont le peintre renommé Jacques Deshaies qui, à l'angle de la rue, était toujours prêt à tailler la bavette. Souvenirs de liberté sur cette plage assez sauvage, plus discrète que ce que je connaissais à Lion-sur-Mer...un petit bout du monde pour un adolescent un peu taciturne. La plage avait toujours été notre terrain de jeu familial et cela n'a pas changé. C'est une chance de pouvoir profiter de la mer et, moi qui vis maintenant en ville, quasiment en permanence, j'en mesure le prix : ce que vaut une bouffée d'air frais et bien salé. Quand cela me manque, je vais sur les bords du Saint-Laurent et j'écoute les goélands, alors je suis chez moi...

Ma vie à Bernières m'a beaucoup apportée. La présence familiale fut salutaire et j'y ai rencontré un de mes grands amis avec qui, quelques années plus tard, j'allais faire une « vélocyssée »...et pédaler dur de Normandie jusqu'en Grèce. Que de souvenirs plaisants ! Et la commune de Bernières commençait déjà à m'épauler dans mes aventures puisque nous recevions, avec Emmanuel, un chèque à notre retour pour développer nos photos et faire une exposition que vos enfants ont peut-être vu à l'école primaire.

Je ne savais pas que quelques mois plus tard, la commune me ferait une proposition qui



Mon université sous la neige

Cliché S.C.

allait me propulser vers une terre que je n'ai plus quittée : le Québec. Alors que je virevoltais dans une vie d'adolescent avec ses aléas et ses fous rires, cette proposition paraissait insolite dans ma petite vie...J'allais traverser l'océan, prendre l'avion, découvrir ce continent qui, pour moi, n'évoquait pas plus que des clichés : des paysages magnifiques et verts, la liberté...mais laquelle ? Il fallait y aller et en avoir le cœur net !

Cela prit quelques mois avant de partir cet été de l'an 2005, le temps de s'arracher à la France, de dire adieu aux amourettes et voilà que je me retrouve dans un autre univers. Cela a été un choc...Ou plutôt le contraire, à l'aéroport de Montréal. C'était tellement calme, «cool» serait le mot exact. Rien à voir avec l'agitation parisienne et son stress bien connu. J'allais de découvertes en découvertes. Mon premier long voyage en solo mais j'avais tout de même une destination et surtout, «une job» comme on dirait ici, qui m'attendait dans une ville des plus reculées au sud-est du Québec. Eh oui, Bernières étant jumelée avec Beauceville en souvenir du soutien Canadien du Débarquement, les deux villages venaient de se mettre à promouvoir des échanges estivaux. J'allais travailler dans le «camps de jour», le centre de loisir de la ville de Beauceville. Simultanément, de l'autre côté de l'Atlantique, mon double québécois allait prendre ma place

dans ma famille et travailler pour la municipalité de Bernières-sur-Mer...

Je fus frappé par un accueil chaleureux. Le jour de mon arrivée dans cette petite ville d'un Québec assez profond, on me montra mes appartements. Logé chez l'habitant, j'avais toutes les chances de vivre intensément cette expérience en Nouvelle France. Le soir même, j'étais baptisé officiellement et solennellement «le Français» par mes collègues de travail, un surnom tout désigné pour l'étranger tant attendu et qui ne me quitta plus pendant tout mon séjour.

Je compris vite que l'été ravissait tous ceux que je côtoyais et que je trouvais prêts à toutes les fêtes. L'hiver étant long...trop long, arrivé l'été, une ivresse de vivre à tout prix s'emparait de tout ce petit monde. J'aimais profondément leur gaîté et l'impossibilité même de s'ennuyer. Pour communiquer pleinement, il m'a bien fallu un moment d'adaptation afin de comprendre ceux qui m'entouraient, mais je dois dire que c'était bien réciproque. Le français que j'étais, devait rajouter quelques décibels à son timbre de voix et élargir la mâchoire en parlant s'il voulait se faire comprendre...On m'imitait en prenant une petite bouche.

J'avais l'impression «qu'eux autres», avaient un dialecte d'ancien français, se rapprochant de la façon dont parlaient les vieux Normands du cru que j'avais côtoyés dans mon enfance. Quelques Français reprocheraient aux Québécois leur phrasé qui peut choquer, avec des expressions vieillottes, leur «franglais» (ne leur dites pas que j'ai dit ça...ils nous accusent avec virulence, nous et nos «shopping», nos «parking» etc.), et des tournures à la « tu viens tu ? », « c'est tu à ton goût ? », incomparables. C'est aussi et surtout ce « punch » à l'oral, cette énergie dans la façon de faire, de se comporter qui m'a fasciné. Il m'a fallu un moment pour retenir l'attention de mes interlocuteurs quand les discussions se prolongeaient, car un Français (et j'ai l'occasion de le constater aujourd'hui à l'université) peut endormir son interlocuteur québécois... Avec eux,

il faut aller droit au but et laisser de côté sa prose et son verbiage. Reste que Françaises et Français fascinent ceux qui se considèrent vraiment comme leurs cousins. C'est indéniable dans le rapport à la langue même si celle-ci a évolué d'une façon qui lui est propre (non, les Québécois « ne parlent pas mal » comme certains s'accusent eux même). Leur histoire ne commence en Nouvelle France qu'au XVI^e siècle... Avant cela, les racines se situent dans un royaume que nous avons partagé. En cours d'histoire, « Nos ancêtres les Gaulois », ça marche.

Cette expérience Outre Atlantique aura profondément changé ma manière de regarder le monde. A mon retour en Normandie, j'ai découvert à nouveau des lieux que je croyais pourtant connus car j'ai pu travailler, grâce à mon père, dans la distribution de publicité sur la Côte de Nacre. Il n'y a pas mieux pour connaître un village comme sa poche puisqu'on est obligé de se faufiler dans la moindre petite cour, la moindre venelle. Je dois dire que Bernières-sur-Mer recèle de petits coins inattendus et forts charmants qu'il faut se donner la peine de découvrir.

Ma vie estudiantine aurait pu tourner à la rengaine, quand les portes de la Turquie s'ouvrirent devant moi. Je fus en effet sélectionné pour participer au programme européen Erasmus. La mythique Istanbul allait devenir ma ville de prédilection. J'allais y trouver bien des surprises.... Je passais presque une année dans un pays qui devenait peu à peu le mien. J'y appris la langue Je me passionnais pour l'histoire de cet empire ottoman que l'on ne conçoit malheureusement, dans nos manuels d'histoire, que sous l'aspect de cet « homme malade de l'Europe » que les puissances occidentales s'empressèrent néanmoins d'achever.

C'est à la fin de l'année scolaire que le Québec m'a comme rappelé à lui : une offre de bourse envoyait à Montréal quiconque était prêt à s'y rendre pour suivre un cursus d'histoire avec pour thème précis l'empire ottoman. Tout devait se passer à l'Université du Québec à Montréal...un lieu que je connaissais puisque j'avais dormi dans les résidences lors de mon arrivée deux ans plus tôt.



Le Mont Royal à Montréal

Cliché S.C.

J'abandonnais donc la sociologie en France pour de l'histoire au Québec et je compris grâce à mon professeur Stefan Winter, comment on peut réaliser des projets, pour peu qu'on s'en donne les moyens. Tellement de champs sont à débroussailler ici, de choses à mettre sur pieds. Sans vouloir trop idéaliser...c'est encore un pays neuf qui permet des libertés peu connues en Europe...« le Vieux Monde » comme on l'appelle ici.

Cette expérience québécoise se révéla bien plus citadine cette fois puisque je résidais à Montréal, une ville que je me pris à aimer. Un sentiment de liberté m'envahissait, avec ses grands espaces, la nature qui est là toute proche, le bilinguisme et les États-unis à quelques heures. Je travaillais dur dans une discipline dans laquelle j'avais tout à prouver et je crois que, mes parents me soutenant fermement (et je les en remercie tant), ce fut un succès puisque le temps ainsi libéré pour étudier me permit de décrocher plusieurs bourses d'excellences l'année suivante. C'est aussi grâce à de solides et profondes amitiés que j'ai pu faire ma place à Montréal et me sentir chez moi tout en étant étranger... Caroline, la colloc' de choc m'invitait le soir de Noël avec sa grande famille, au nouvel an dans leur chalet de bois rond. Des expériences que je n'imaginai que dans mes rêves d'enfant. À force, les personnes à

qui je parlais au téléphone, de l'autre côté de l'océan, commençaient à rire des tons que je prenais. Je m'immergeais encore et toujours et serais peut-être devenu un Québécois typique si je n'étais pas rentré en France pour m'embarquer pour la Syrie...?

Mes études ottomanes m'amenaient, à ma grande excitation, à reprendre la route. Cette fois, je partais pour trouver des archives pour mon mémoire avec mon professeur (heureusement arabophone...) et un étudiant québécois, Nicolas, avec qui nous allions vivre des aventures trépidantes de la Syrie jusqu'en Turquie où nous passâmes deux mois.

Je rentrais ensuite au Québec pour poursuivre ce cursus. C'est alors que je pris connaissance d'un autre projet qui allait encore une fois tracer de nouvelles routes. Le Centre Juno Beach de Courseulles-sur-Mer cherchait à recruter des étudiants en passant le mot à toutes les universités canadiennes. Je trouvais une de ces annonces à l'université, fort surpris de découvrir quelque chose concernant ce musée qui était à deux pas de chez moi en Normandie. Quelle aubaine! J'en oubliais presque que je n'étais pas Canadien (à force), condition *sine qua non* pour y être guide et sensibiliser véritablement un public canadien qui y constitue le tiers des visiteurs. Je postulais et j'insistais car l'occasion était trop belle. Finalement le centre m'engageait comme hôte d'accueil et caissier pour un mois. J'en étais ravi et j'allais pouvoir revenir chez moi, y travailler à temps plein ce qui allait être ma première expérience de la sorte dans le monde du travail...et je ne quitterais pas vraiment ce cher Canada.

Le travail m'a bel et bien accaparé, stimulé. Le Centre Juno Beach deviendrait rouge comme les feuilles de son emblème si je devais énumérer les compliments que je pourrais lui faire. Là, j'étais en France sans avoir quitté le Canada. Cette fois, cela concernait, non seulement le Québec mais aussi toutes les autres provinces qui sont majoritairement anglophones.

Nous avons eu de belles commémorations en ce 65^{ème} anniversaire du Débarquement. Ce fut touchant : une belle fête où la joie et la gravité

s'entremêlaient et, face aux vétérans, ces hommes et ces femmes qui ont vécu et parfois combattu dans cette guerre, nous ne pouvions que nous sentir reconnaissants et à l'écoute de la moindre expérience de ces moments historiques.

Nous avons formé une magnifique petite



Avant Halloween !... Cliché S.C.

équipe avec des Canadiens et des Canadiennes de plusieurs des provinces de ce grand pays. Tous bilingues, j'ai pu garder avec eux le contact avec cette culture si particulière que j'avais cru quitté en revenant en France. Ensemble et notamment grâce à notre Directrice, nous avons ainsi développé un grand sens de l'esprit d'équipe et la convivialité s'est spontanément installée entre nous. Au Centre Juno Beach, le monde défilait devant moi sans que j'eue besoin de me déplacer. J'ai eu droit à des moments poignants, des moments pleins de poésie, comme si se souvenir de cette guerre, nous rappelait le prix et la chance de connaître la liberté.

Je m'en suis retourné à mon Québec d'adoption... Je ne sais pas quand je reverrai Bernières mais la Normandie a laissé en moi des marques indélébiles et j'irai la revoir quand cela me sera permis.

En attendant, chères Bernièresaises, chers Bernièrais, portez vous bien et, si vous passez devant la mer, saluez la de ma part, elle que

j'avais tant regardée en me demandant ce qu'il pouvait bien y avoir de l'autre côté...

B.O.N. remercie la Directrice du Centre Juno Beach dont l'aimable entremise nous a permis de recueillir ce témoignage.

Eté 2010, les activités de B.O.N.

Comme chaque année, B.O.N. n'est pas en reste quant à sa participation aux activités estivales de Bernières ! A vous de juger !

Réalisation de trois nouveaux « panneaux du patrimoine » en lave émaillée, qui présentent

- le Clos Chantepie, ancienne maison - entre autres - des peintres Berthélémy, père et fils,
- Les pavillons classés du château de Sémilly,
- La porte de ce même château donnant historiquement accès à un bras, aujourd'hui disparu, de la Seulles.

Installation d'un nouveau panneau photographique complétant le cheminement des Canadiens dans Bernières et retraçant l'épopée du Régiment de la Chaudière depuis son débarquement jusqu'à la frontière belge.

Edition d'une plaquette en langue anglaise permettant de suivre ce cheminement (disponible à l'Office de Tourisme ainsi qu'au Bar du Centre).

Mise à disposition d'un plan chronologique de l'église N-D de Bernières.

Visites commentées de l'église et du village en juillet et août.

Sortie réservée aux adhérents le 16 juillet : découverte surprenante d'un vignoble bas-normand !

Rencontres annuelles de B.O.N. le 17 juillet, permettant à ses adhérents ... et à tous leurs amis, de se retrouver autour d'un très sympathique buffet ...

Participation aux Randonnées de la Liberté lors de leur passage à Bernières le 18 juillet.

Participation active aux Journées européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre.

PENSEZ Á RENOUVELER VOTRE ADHESION !

16 € par adhérent ou 23 € par couple

Parlez de B.O.N. autour de vous

Votre soutien est indispensable !

JOJO A QUITTÉ SON PIANO !

Après trente-huit ans de bons et loyaux services rendus à la restauration normande, Josette Guillon, notre célèbre *Jojo*, vient de raccrocher son tablier ! Figure ô combien connue et reconnue dans la région, au caractère si bien trempé, faisant tellement partie de notre patrimoine bernierais, que B.O.N. se devait de rendre hommage à une telle célébrité !



Josette Louis-Philippe est née juste après la guerre. Issue d'une longue lignée de pêcheurs bernierais¹, elle a grandi à Bernières. Enfant, elle jouait sur la plage avec celui qui allait devenir le président de votre association préférée, avec aussi Jacques Dutronc qui passait alors ses vacances estivales à Bernières².

Elle commence sa vie active comme secrétaire administrative aux HLM à Paris, puis à Hérouville où elle est mutée. Un emploi particulièrement pesant : la relance des loyers impayés ! Comme elle travaille alors pendant les week-ends d'été à l'Hôtel des Voyageurs³ comme serveuse, elle commence à goûter aux charmes de la restauration. Ce fonds de commerce étant à vendre, elle

abandonne les HLM et décide de l'acheter en juin 1972. Et c'est alors que *Le Hublot* devient *La Cancannière* ...

Dès son ouverture, le restaurant ne désemplit pas, Josette accueillant chaque jour les ouvriers des chantiers navals de Courseulles⁴ et ceux des « constructions Merlin ». Puis les Bernierais, les Parisiens et les touristes ... Cela, pendant trente-huit ans !

Et parmi tous ces clients, des célébrités ... Tel Jacques Dufilho en 1980, qui tournait avec Patrick Dewaere *Un mauvais fils* de Claude Sautet et qui se régala un soir d'un Livarot tout entier. Le pianiste Claude Khan, dont Josette hésita à remettre le chèque en banque pour en conserver sa signature. Mouloudji, qui lui laissa un autographe qu'elle conserve avec beaucoup d'humour⁵. Thierry Lhermitte qui dîna plusieurs fois à *La Cancannière*, tout comme Georges Cziffra lorsqu'il jouait dans l'église de Bernières, lors des Soirées de Normandie. Qu'il nous pardonne de rapporter ici cette anecdote : il envoya sa secrétaire au restaurant chercher quatre petites bouteilles de Perrier qu'elle fit remplir ... de whisky pour désaltérer le Maître pendant son concert ... Mais il y a prescription !

Durant toutes ces années, nombre de plats ont forgé la renommée de *La Cancannière*, tels les ris de veaux à l'ancienne⁶, les duchesses d'escargots, la terrine de campagne au four, ou encore celle de foie gras au naturel. Cette terrine que Jojo prépare si simplement, sans fioriture : les foies sont déveinés, salés et poivrés et seulement cuit au bain-marie durant une demi-heure ... Un régal !

Aujourd'hui Josette a quitté Bernières, mais sans aller bien loin, au Tourneur, près de Villers-Bocage où elle cultive ses fleurs, son jardin avec son mari Jean-Marin, lui aussi un enfant de Bernières.

Ses projets ? Demain, la cueillette des cerises et la semaine prochaine, celle des groseilles ... Bonne grandes vacances, à tous les deux !

J.P. MAYER

¹ Rappelons au passage le mot de son père, Manu, qui répondait invariablement aux Parisiens l'interrogeant sur le temps qu'il allait faire, alors qu'il réparait ses filets de pêche : « Parler du temps, c'est perdre le sien » ... A méditer !

² Jacques Dutronc logeait alors chez les coiffeurs de Bernières, M. et Mme Poret.

³ Après guerre, l'Hôtel des Voyageurs appartenait à Jacques Lequesnes et le restaurant s'appelait alors « Le Hublot ». Jacques Chardonnes l'achète en 1962 et exploite cette affaire jusqu'en 1972, date à laquelle il cède le fonds de commerce à Josette Louis-Philippe.

⁴ Ces chantiers construisaient alors des crevettiers pour le Kuwait.

⁵ « A vous Jojo, pour votre voix qui contient tant de souvenirs ... »

⁶ Recette des ris de veau de Jojo : Les faire blanchir, puis les fariner et les flamber au cognac. Faire revenir des échalotes, ajouter les ris de veau, mouiller avec du fond de veau, du muscadet et du madère et faire mijoter ...

LA SERGENTERIE DE BERNIERES

Par Pierre BESSON

Dans un précédent bulletin¹, B.O.N. a présenté les panneaux du patrimoine que l'association a conçus, réalisés, financés et donnés à la municipalité destinés à mieux informer le public des caractéristiques de trois édifices importants et significatifs de notre commune : le monument commémoratif du Débarquement, l'église Notre-Dame de la Nativité et la Sergenterie. Les textes figurant sur ces panneaux ont été intégralement reproduits dans ce précédent bulletin, à l'exception de celui concernant la Sergenterie. Aussi est-il apparu utile de préciser aujourd'hui à nos fidèles lecteurs, la mission et l'activité de cet important officier ducal puis royal qu'était le *Sergent*.

Doit-on rappeler au lecteur qui peut-être ne manquera pas de s'en étonner, lui qui est submergé de textes réglementaires (directives, arrêtés, décrets, lois) que jusqu'au rattachement de la Normandie au Royaume de France pendant le règne de Philippe-Auguste (1165-1223), les lois applicables n'étaient ni écrites, ni répertoriées dans un code, suivant en cela la coutume anglo-normande ?

Voici comment était commentée cette situation dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie² :

« Peut-on comprendre que dans notre province on ait fait des lois sans les écrire ; qu'elles étaient habituellement appliquées sans autre code que la mémoire des juges ; que les jugements fussent alors prononcés de vive voix et non écrits ; qu'on les exécutât sur le seul souvenir que les parties et le sergent en conservaient ; que les citations en justice et tous les autres actes de l'instruction eussent lieu verbalement ; enfin que ces usages aient régné, non

pas chez de stupides sauvages, mais au sein d'une nation puissante, riche, courageuse, active, industrielle, chez ce peuple Normand qui conquiert l'Angleterre, qui fit trembler les Rois de France, qui s'établit en vainqueur dans l'France méridionale et la Sicile et dont l'armée se composait de cent mille chevaliers ; d'un peuple qui nous a laissé de si beaux monuments d'architecture religieuse ? Rien n'est cependant plus vrai, rien n'est mieux prouvé. Il faut ajouter que le reste de la France était généralement dans un état encore moins avancé. Le Midi seul a laissé beaucoup plus de monuments écrits ».

Dans ces circonstances, un homme avait un rôle indispensable et éminent afin d'assurer la permanence de la loi et de son exécution, tant pour le maintien de l'ordre public que pour le respect des conventions privées et l'autorité de la chose jugée : le sergent. Cet officier agissait au nom du seigneur du lieu ou, comme à Bernières-sur-la-Mer, au nom du duc de Normandie, puis, après le rattachement du duché de Normandie au royaume de France, au nom du roi.

Sergent et Sergenterie

Dans son dernier état (1583), la *Coutume de Normandie* dispose que la Sergenterie est le droit d'exercer, par soi-même ou par l'intermédiaire d'agents commis à cet effet, les fonctions attachées à l'office de sergent. Le sergent royal et ses commis avaient fort à faire. Ils étaient chargés de porter les « ajournements », ou convocations aux tribunaux, de lever les amendes, de saisir les biens meubles ou immeubles de ceux qui, condamnés à payer leurs dettes, cherchaient à y échapper ou qui s'y refusaient. Ils étaient obligés, le cas échéant, de se saisir de la personne des condamnés et d'assister aux exécutions.

Une ordonnance de 1560 réglementait leur tenue : tant le sergent royal que ses commis doivent porter sur l'épaule l'écusson à trois fleurs de lys, et avoir à la main une « verge », un bâton semé de fleurs de lys par lequel ils

¹ B.O.N. n° 32 juin 2008

² XIème volume, années 1837, 38 et 39

« touchent » les justiciables contre lesquels ils opèrent.

En matière de justice, les mémoires des Antiquaires de Normandie décrivent ainsi l'action du sergent :

« Quand des parties avaient un procès, tout se traitait verbalement, depuis l'assignation jusqu'à la pleine et entière exécution de la sentence.

Pour commencer un procès, le sergent se transportait au domicile du défendeur ; son costume consistait en un manteau rayé ; il portait une verge à la main ; arrivé à la porte, il frappait sur le seuil avec cette verge pour inviter au silence, puis avec plus ou moins de gravité, selon le caractère et les dispositions de cet officier ministériel, il articulait son assignation à comparaître à telle heure et tel lieu pour répondre sur telle demande, après quoi il saluait et se retirait.

Il est facile de concevoir qu'avec de la bonne foi de la part de l'assigné tout se passait sans difficulté ; il savait ce qu'on lui demandait, et dans quel lieu il devait se rendre pour plaider sa cause ; mais s'il était de mauvaise foi, il pouvait soutenir n'avoir rien compris au discours du sergent, ou n'avoir pas été assigné du tout ; dans ce cas, la déclaration assermentée du sergent devant le tribunal faisait foi jusqu'à la preuve contraire, pour laquelle il fallait cinq témoins dignes de croyance.

Pour éviter les incidents qui s'élevaient fréquemment à cet égard, l'échiquier de Normandie (cf infra) exigea que le sergent fût accompagné de deux témoins lorsqu'il faisait la semonce (ou assignation), pour en faire record au besoin.

Quand il fallait assigner un Baron, le coutumier normand du XIII^e siècle exigeait un appareil qui annonçait la haute dignité de la partie. Le Baillif se présentait en personne au château, accompagné de quatre chevaliers et, en leur présence, il faisait la semonce ».

Pour remplir ses fonctions, le sergent était autorisé à employer la force, voire les armes, avec tous les risques d'abus et de débordements que cette capacité peut entraîner. Comme indiqué ci-dessus, il agissait à Bernières-sur-la-Mer, au nom du duc, puis, après le rattachement du duché de Normandie au royaume de France (1204), au nom du roi. Aussi, dès qu'un sergent royal, dans l'exercice d'une mission, poussait le cri « Aide au Roi ! », chacun était tenu de lui porter assistance.

Sergent et Sergenterie à Bernières

A Bernières, c'était un office de « sergent du plait de l'épée », un office qui autorisait son titulaire à se servir de l'épée pour poursuivre les malfaiteurs, avec le concours de « commis » ou sous-sergents, certes, mais avec l'obligation de diriger la poursuite en personne, sous peine de perdre son office.

La Sergenterie de Bernières était un fief noble, héréditaire, disposant de nombreuses terres. Elle relevait du baillage et de la vicomté de Caen. Elle a été longuement tenue par la famille Lebedel, sur l'histoire de laquelle les Archives départementales conservent de nombreux actes. On sait qu'en 1617, elle exerçait sa compétence sur les paroisses d'Anguerny, Anisy, Bernières, Basly, Bénvy, Les Buissons, Cairon, Cambes, Colomby, Courseulles, Fontaines-le-Henry, Gruchy Langrune, Lasson, Les Moulineaux, Norrey, Saint-Louet, Tailleville, Thaon, Roche, Rosel et Villons.

Comme toutes les institutions féodales, cet office fut supprimé lors de la Révolution française, le 4 août 1789.

On nomme aussi «sergenterie » le siège où le sergent remplit les tâches définies par ses fonctions et où se trouve le manoir qu'il a obligation d'habiter.



Au XVIII^e siècle, le manoir de la Sergenterie de Bernières comportait les bâtiments d'exploitation agricole qui en sont aujourd'hui séparés. Sur la clé de voûte du portail, on relève une inscription donnant la date de construction : 1776. La toiture a été remaniée une première fois à la fin

du XIXe siècle, puis une seconde fois vers 1910.

Le bâtiment actuel, propriété privée, donne sur la place Montauban, pour Monte-au-Ban, lieu de convocation du ban et de l'arrière-ban, par le sergent, pour le service du Roi.

Echiquier de Caen

L'échiquier de Caen est le nom donné en Normandie à la Cour de Justice, transformée au XVIe siècle en Parlement. Dans son ouvrage « *Les recherches et antiquités de la province de Neustrie* » édité à Caen en 1588, Charles de Bourgueville, sieur de Bras (1504-1593) attribue la création de cette juridiction à Rollon (mort en 931), premier duc de Normandie sous le nom de Robert 1^{er} :

« *L'on tient que Rollon institua la justice de l'Eschiquier en Normandie, et qu'il fut desnommé Eschiquier, parce que les causes y étaient bien débattues et disputées, ainsi qu'il se fait entre ceux qui se jouent en un tablier, qu'on appelle Eschiquier, à ce jeu d'Echecs, les quels avertissent et se donnent*

garde de tout ce qui se fait par leur partie adverse, pour n'être surpris et rendus mats, c'est à dire comme mattés et vaincus. Aussi de toute antiquité il y avait en ce Duché un justicier greigneur que tous les autres Juges, Baillifs et Vicontes, qui s'appelait le Grand Sénéchal de Normandie. Il corrigeait ce que les Baillifs avaient mal ordonné,.....et, jugeait les causes provisoires en attendant la séance de l'Eschiquier. »

L'an 1499 vit la suppression de l'Eschiquier et la création d'une Cour de Parlement par le Roi Louis XII, le Père du peuple.

La présente compilation a été réalisée à partir du texte, rédigé par Jean Cuisenier, de la plaque apposée sur le bâtiment de la Sergenterie de Bernières, des mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie des années 1837, 38 et 39 et de l'ouvrage du Sieur de Bras, aimablement prêté par Annick Flohic.



UN BEAU CHEQUE POUR B.O.N.

Les premières réalisations de B.O.N. pour constituer un parcours historique dans Bernières...ces trois *panneaux du Patrimoine*, en lave émaillée, implantées en 2009 devant l'église, devant le Monument signal place du 6-Juin et la Sergenterie rue Montauban, ont trouvé un écho favorable en la personne d'un Berniérais.

Intéressé par ce travail de B.O.N., Richard Callawaert, administrateur du Crédit Agricole, nous a suggéré de déposer un dossier auprès de cet organisme qui, dans ses actions de mécénat, pouvait peut-être octroyer à notre association une aide pour la poursuite de ce projet...

Le début d'une belle histoire.



Les membres du bureau de B.O.N. recevant ce très beau chèque remis par les administrateurs du Crédit Agricole Cliché CA

En effet, B.O.N. remplissait *a priori* les critères d'éligibilité correspondant aux exigences de la fondation Crédit Agricole : la mobilisation de l'association (merci à tous ses membres!), l'apport à l'animation culturelle du village, la qualité et la pérennité du projet et enfin la solidité du plan de financement.

Le dossier a été déposé et étudié au niveau de la Caisse locale, soutenu par des administrateurs berniérais, que nous remercions. Et favorablement jugé par la Caisse régionale, il a finalement été retenu. Hurrah! Lors de la réunion de son Assemblée Générale, le 25 février dernier, le directeur régional du Crédit Agricole a remis cérémonieusement ce superbe chèque aux trois représentants du bureau de B.O.N.

Un très grand merci au Crédit Agricole pour ce sérieux coup de pouce qui a permis d'envisager plus rapidement la poursuite de ce projet.

Notre ambition, peut-être excessive sans soutien extérieur, était d'implanter sur la commune douze panneaux du patrimoine...Il en restait neuf à réaliser.

Trois sont aujourd'hui en cours de réalisation et auront pris leur place au moment de la diffusion de ce bulletin : un premier sur le Clos Chantepie, un second sur la tourelle ouest du château de Sémilly, un troisième sur le mur arrière de ce château, sur la *Porte de la Mer* ...

Encore une fois, un très grand merci au Crédit Agricole, notre généreux donateur !

Le Bureau de B.O.N.

LA NORMANDIE ... TERRE VITICOLE

Par Annie de GERY

L'article de Jean Cuisenier, paru dans le bulletin n°15 de juin 1999, posait la question d'un vignoble à Bernières et nous confirmait l'existence d'un vrai vignoble en Normandie. Pour poursuivre cet article, notre modeste contribution consistera à apporter quelques témoignages ludiques de l'existence de ce vignoble et des informations inattendues sur son renouveau.

La vigne, apportée par les Romains, suit leur progression jusqu'au plus septentrional possible de son acclimatation et s'installe sur le sol normand; en effet, là où l'on trouve des vestiges d'habitat romain, on trouve des traces de vignoble.

Puis l'Eglise joue un grand rôle dans le développement du vignoble et l'extension de la vigne suit celle du christianisme. En effet jusqu'au 13^{ème} siècle, on communiait sous les deux espèces symboliques, le pain et le vin. Mais on dit que c'est l'époque ducale en Normandie qui marque l'essor des vignobles, conjonction des besoins religieux (explosion du nombre des abbayes), de la recherche des profits de propriétaires privés et d'un climat propice.

Cet essor s'arrête avec le déboisement mais surtout la dégradation du climat; les longs et rigoureux hivers des 15^{ème} et 16^{ème} siècles malmènent les blés et les vignes: celles-ci ne pouvant être replantées qu'à grands frais, on a favorisé alors d'autres cultures. Le 16^{ème} siècle a également connu les invasions successives, plusieurs automnes de suite, des vignobles de Normandie par ces pigeons au bec crochu, véritable fléau que sont les dadins. S'ajoutent à ces phénomènes naturels, la lourdeur croissante des impôts puis l'amélioration des communications avec les pays de vignoble et enfin l'usage du cidre avec le développement de la culture, plus facile et moins aléatoire, des pommiers qui s'acclimataient bien¹ et ².



Les preuves ou traces de ce vignoble, maintenant disparu, sont nombreuses. Celles que nous évoquerons ne sont pas pour convaincre, elles ont déjà été rapportées, ici même, par Jean Cuisenier, mais pour distraire.

Le climat et la vigne

Voici le relevé de quelques conditions météorologiques rapportées par L. Duval ³ sur le climat du 13^{ème} siècle; qui concernent en particulier la culture de la vigne :

1287 : été sec, généralement favorable aux blés et aux vignes.

1288 : été très chaud qui a brûlé vignes et noyers

1289 : abondance de vin, mais dans ce cas les vigneronns sont "pauvres par abondance"

1286 : grande quantité de vin par toute la France et notamment en Normandie.

¹ Lettre de M.D. Girardin au comte de Gasparin. Travaux de la Société Centrale d'agriculture de la Seine inférieure - Cahier de la séance publique de 1834

² Abbé J.B. Cochet : Culture de la vigne en Normandie. Revue de Rouen, 1844 p.338-354

³ L. Duval archiviste : Les Vignes du Perche

Le vin dans la tradition populaire normande

On doit à un avocat de Vire et chantre du vin, Olivier Basselin, un recueil de *Bacchanales* écrit en 1615 et retrouvé dans les manuscrits de Bayeux (Les Vaux de Vire) et à un auteur inconnu de la même époque, on doit la danse normande qui suit :

"Allons dans la vigne pendant qu'il fait beau temps

La vigne est fleurie et le raisin y pend

C'est le beau temps qui nous mène qui nous mène

C'est le beau temps qui nous mène aux champs"

Un second chant traditionnel normand du 17^{ème} siècle est plus coquin :

*"Beau vigneron planteur de vigne,
Il en plantait pour tous les goûts
Du raisin blanc du raisin doux*

*Bergère, bergère viens dans ma vigne
Tu en trouveras à ton goût
Du raisin blanc du raisin doux"*

Le vin dans l'art normand

Les décors inspirés de la vigne qui ornent différents éléments de la cathédrale de Rouen et



d'autres grands édifices religieux normands sont bien connus et diffusés. Dans notre très proche

⁴ Jean DELAHAYE : Le vin et la vigne en Normandie in : Actes des assises nationales du folklore français. Caen, 8 avril 1978



Psautier de Normandie de 1180 : coupe des grappes et folioir

patrimoine, on trouve aussi ces traces à Caen : ainsi un chapiteau de l'église Saint-Sauveur est orné de pampre, rameau de vigne avec ses feuilles et ses fruits.

Encore plus proche de nous, au prieuré Saint-Gabriel à Brécy, dans ce qui reste de l'église construite aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles, la bordure des deux grands arcs en plein cintre qui font communiquer le chœur avec les bas-côtés, est constituée d'une baguette crénelée surmontée de grappes de raisin stylisées.

Un psautier, fait en Normandie et daté de 1180, illustre différentes étapes de la tâche des vigneron. Les modes de culture étaient en échelas comme ici, ou en hautains (hautins ou vignots : peupliers ou autres arbres en quinconce sur lesquels la vigne grimpait pour s'élaner d'un arbre à l'autre en formant d'immenses berceaux⁵ et ⁶. (Un petit chemin qui va de la route de Beuville à la route de Périers-sur-le Dan, conduit à la « Vallée des Vignots »⁷)

⁵ Léopold Delisle. Etudes sur la condition de la classe agricole et de l'agriculture en Normandie au Moyen-âge. Paris 1903, p.419

⁶ La vigne en Normandie. Gabrielle Lesueur : conférence du groupe d'histoire et d'études de Bihorel ; 13 mai 1999.

⁷ Raoul Duranlo , La nef de l'église de Périers sur le Dan, 1935

Et, alors qu'il est rapporté que le vin était le plus souvent obtenu sans écrasement des grains, (qui était plutôt de raisin blanc), par la seule pression des grappes entassées dans la cuve, il semble que ces vigneronns là foulaiert le raisin, mais c'est bien du blanc qu'ils grappillent ; à croire que le raisin était bon.

Les évocations épistolaires de la vigne.

Voltaire, au décours d'un séjours fait à Argence, pays du vignoble qui avait été le plus prospère de Normandie, écrit dans une lettre datée du 10 octobre 1764 : "... adieu Monsieur faites provigner la vigne tant que vous pourrez, il me semble qu'on nous fait manger des raisins un peu amers...

Dans une correspondance moins illustre⁸, sous le Second Empire, entre deux jeunes fiancés, Ursin, et Ernestine, natifs respectivement de Cresserons et de Plumetot, il est question de petits cadeaux faits par un jardinier de Cresserons : "une bourriche d'abricots au mois de juin et une bourriche de raisins à la fin de juillet" qui bien évidemment ne venaient pas d'Afrique du Sud! Propos qui donnent aussi à penser sur le climat de cette période du 19^{ème} siècle!

Si l'on ne peut plus proprement parler de vignoble dans notre environnement immédiat, on peut cependant évoquer le nombre non négligeable de vignes en treilles, certaines plus que centenaires, qui, décoratives ou productives, sont entretenues aujourd'hui par des Berniérais. Elles sont parfaitement exposées au soleil et s'épanouissent en tapissant les murs de maisons anciennes, modestes ou grandes, ou l'intérieur d'une serre non moins ancienne.

Les raisins, blancs pour la plupart, proviennent de cépages différents. J'ai connaissance de quelques chasselas mais d'autres grains bien différents ne m'ont pas soufflé leur nom. Les fruits, mûrs vers l'extrême fin du mois de

septembre, ne sont appréciés, bien sur, que sur la table de leurs propriétaires et nul ne pense plus à faire du vin. En 2009, j'ai moi-même récolté une quinzaine de kilos de raisin blanc « sans nom » que m'avaient laissé les oiseaux. Ces quelques photographies découvrent la situation de ces vignes berniéraises...et leur production.



Une vigne sur un mur plein sud ... rue du Général Leclerc

Cliché AG

Quant au vignoble du Calvados (l'association de deux mots prête à sourire tant le terme de calvados est associé à la pomme), plusieurs efforts pour sa pérennisation ont été faits au 19^{ème} siècle. Puis des tentatives de réimplantation ont été menées jusque dans les années 1970, à l'exemple de Bénouville où l'on a fait du vin jusqu'en 1967. En effet, l'ouest du canal de Caen à la mer, un couple, dont le mari était d'origine bordelaise, a planté en 1947 cinq cent cinquante pieds de vigne de cépages noirs, qui ont donné jusqu'à 600 litres de vin. Le raisin était écrasé au pilon.

La vigne n'a pas survécu à la mort du vigneron et est retournée à l'état sauvage après 1967, n'ayant sans doute pas trouvé un autre aventurier vigneron pour prendre soin d'elle.

Entre 1967 et 1998, la vigne, le vin normands ne sont que souvenir. A vrai dire, ils n'ont jamais été vraiment connus du grand public

Mais la terre de Normandie, avec "l'éclectisme" de sa géographie et ses microclimats, nous a réservé des surprises !

⁸ B.O.N. :Bulletin n° 19, juin 2001

En 1998 apparaît, c'est bien le mot, un millésime normand : les Arpents du Soleil !

En effet dès 1980, un notaire, oui un notaire, de Saint-Pierre-sur-Dives, gourmand, chercheur curieux, peut-être un peu bricoleur mais de toutes façons audacieux, vinifie les fruits de son unique cep de vigne familial transplanté d'une serre en pleine terre en 1973 et obtient son premier litre de vin... et se passionne pour le passé vinicole normand. Il découvre sur la carte dressée en 1762 par Cassini un lieu-dit « la Maison du Vigneron » au sud-ouest de Saint-Pierre-sur-Dives. Ses recherches lui confirment qu'un vignoble a bien existé du Moyen-Age au 18^{ème} siècle sur ce coteau exposé au soleil. Alors, approfondissement des connaissances, formation, stages, lourdes démarches administratives de création d'un vignoble de cuve, aboutissent à la plantation d'abord sur une petite superficie et l'obtention en 1998 de plus de 100 litres d'un vin blanc, rapidement remarqué. Un vin du Calvados suscitait bien sûr la curiosité ! En 2007, sur 3 ha, 15000 bouteilles de 50 centilitres sont étiquetées et réparties entre restaurants, particuliers et marchands de vin⁹ 10

Ce vignoble renaissant est situé là où il devait, à Grisy, à quelques kilomètres de Saint-Pierre-sur-Dives où il existe des conditions uniques dans la région, un sol jurassique, calcaire pierreux en surface qui permet un bon drainage, dans lequel les racines plongent profondément pour aller chercher, sur la couche argileuse, l'eau dont elles ont éventuellement besoin ; un microclimat plus sec et plus ensoleillé que le reste du Calvados où, dit le viticulteur, « les betteraves sont plus riches en sucre et les moissons plus précoces ». Maître Gérard Samson (le maître de chais ou le notaire ?) cultive des cépages blancs : melon de Bourgogne, le cépage du Muscadet, pinot blanc, pinot gris, muller-thurgau, le cépage des vins blancs allemands, chardonnay et sauvignon. Un dernier cépage, le pinot noir, complète la

gamme des Arpents du Soleil en donnant l'unique vin rouge.

Nous ne pouvons pas encore vous décrire les qualités olfactives et gustatives de ces vins déjà bien reconnus, mais une sortie-dégustation des adhérents à B.O.N. sur le domaine de Grisy-les-Vignes pourrait bientôt combler ce manque.



Une (faible) partie de la vendange de l'auteur ! Cliché AG



Le vignoble de 3 ha,
*Les Arpents du
Soleil*, à Grisy, près
de Saint-Pierre-sur-
Dives, à découvrir
absolument !



⁹ Lucie Thuillet, Du vin made in Normandie Femme Actuelle .fr

¹⁰ David Quaillet, Vignerons en Normandie : Reflets n°63, octobre-novembre 2007

RAVALER VOS FACADES, ELLES LE VALENT BIEN !

III - CES AIMABLES LUCARNES

Par Jean CUISENIER

Lors d'un premier entretien, j'ai montré comment et pourquoi les façades des maisons anciennes de Bernières méritent non seulement attention, non seulement entretien, mais aussi, parfois, réhabilitation, et à tout le moins ravalement. La façade d'une habitation n'est-elle pas la « face » que les habitants donnent à voir aux passants ? N'est-elle pas l'analogie d'un visage, avec ses portes et fenêtres, ses organes de passage et de respiration ? Au cours du deuxième entretien, j'ai montré comment les anciens bâtisseurs s'y prenaient pour animer les façades. À cette fin, j'ai examiné les éléments qui participent à la structure même de la maison mais qui, convenablement traités, se chargent de sens parce qu'ils manifestent une intention dépassant leur fonction utilitaire : les chaînes de pierre formant les angles des maisons, les pierres taillées encadrant les baies, les bandeaux soulignant les différences de niveaux, les couronnements de pignons et les souches de maçonnerie par où débouchent les conduits de cheminée. (B.O.N n°34, juillet 2009, et B.O.N., n°35, décembre 2009). Il reste à traiter d'un motif architectural qui met particulièrement en valeur la façade des maisons anciennes, et qui rend leurs toitures souvent si aimables : les lucarnes.

B.O.N. Il est vrai qu'on remarque des lucarnes de toutes sortes aux maisons anciennes de Bernières. Mais n'est-ce pas vrai aussi pour d'autres éléments de l'architecture de ces maisons, comme les souches de cheminées ? Pourquoi appeler l'attention spécialement sur les lucarnes ?

Jean Cuisenier. Pour deux raisons simples. La première est qu'il y a beaucoup plus de différences entre lucarnes qu'il y en a entre les autres éléments de l'architecture de ces maisons, y compris les souches de cheminées. La seconde raison est que les lucarnes se prêtent admirablement bien à supporter des variations dans l'ornementation, sans rien perdre de leurs fonctions premières. Il suffit de regarder pour s'en assurer, à condition de bien observer.

B.O.N. Comme son nom l'indique, la lucarne a pour fonction première d'éclairer les combles. Y a-t-il un si grand nombre de façons différentes de répondre à ce besoin, qu'on puisse observer à Bernières ?

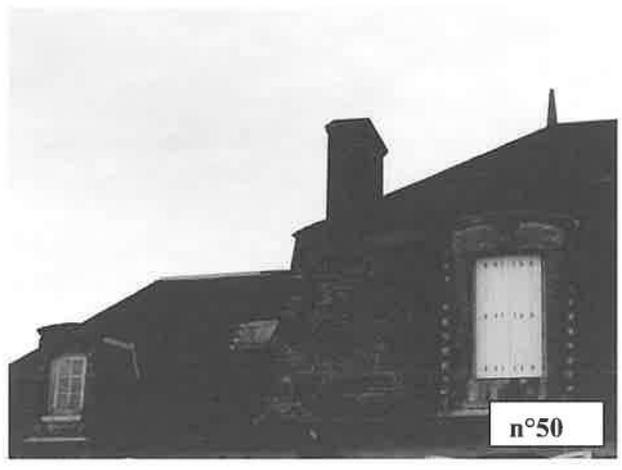
J.C. Que oui ! Beaucoup plus qu'on ne s'en aperçoit généralement. Examinons attentivement les lucarnes et nous verrons à quel point leur variété est grande. Voici une première série de six, que l'on peut dresser en observant les toitures d'anciennes habitations seigneuriales. Je les classe selon leurs dates probables, d'après le style, ou certaines, d'après les inscriptions.

Lucarnes 45, 50, 33, 39, 36, 19

Il y a lieu de remarquer combien ces lucarnes sont ouvragées, taillées et sculptées comme de véritables œuvres d'art. Qu'elles aient été travaillées par des artisans locaux ou non, toutes se conforment à des modèles originaires élaborés pour les plus hautes classes de la société, des modèles dessinés, voire publiés dans les traités d'architecture.



n° 45



n°50



n°39



n°33



n°36



n°19

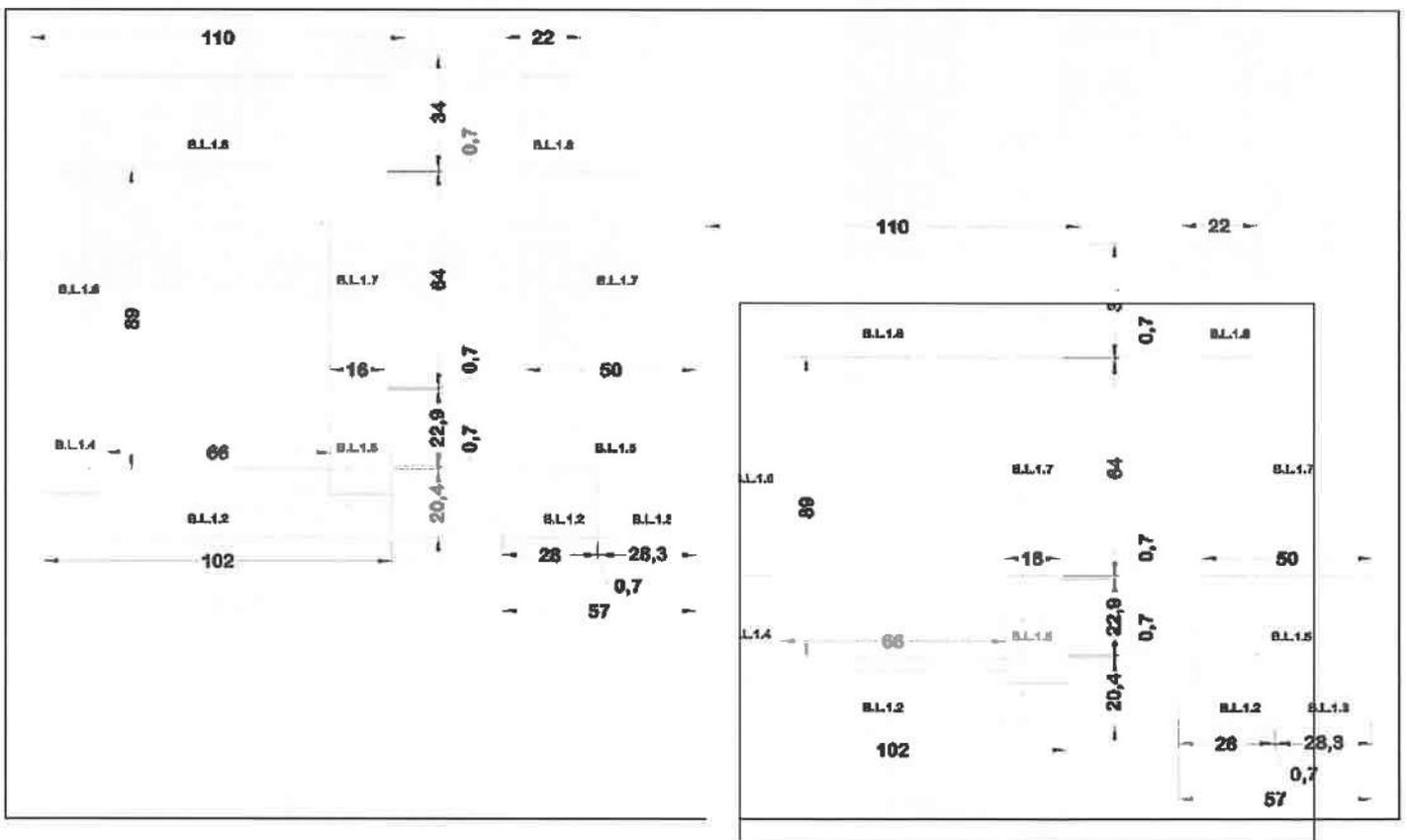
B.O.N. *Toutes les maisons du centre historique de Bernières ne sont pas des maisons seigneuriales, il s'en faut. Comment fonctionnent les lucarnes de ces maisons pour l'animation de leurs façades ?*

J.C. C'est vrai. C'est un fait que les toitures des maisons anciennes de Bernières offrent à leurs façades des lucarnes généralement moins généreusement sculptées. Mais beaucoup sont bellement taillées et ouvragées, à l'exemple de celles de la 26 (cf. page suivante). Et un bon nombre datent des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle. En voici six :

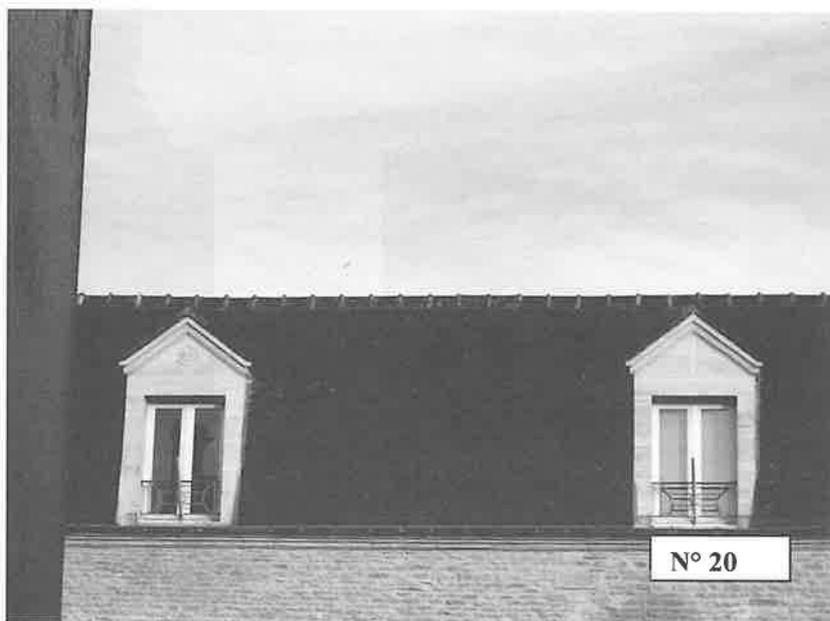
Lucarnes 14, 24, 28, 41, 48, 51

B.O.N. *Ces lucarnes sont en effet d'une grande simplicité. On n'y voit pas la main de tailleurs de pierre bien grands artistes.*

J.C. De grands artistes, non, si l'on entend par là des créateurs de formes alambiquées ou de styles nouveaux. Mais de vrais maîtres, oui, des artisans au savoir confirmé, grands connaisseurs des qualités de la pierre dans ses moindres détails, et capables d'adapter à chaque toiture particulière les plans ou gabarits sur lesquels ils travaillent. Vues de loin, ces lucarnes ne laissent apparaître ni l'aspect savant du travail du tailleur de pierre, ni la profonde connaissance du métier des maçons qui montent ces oeuvres sur le chantier. Il faut les examiner dans le détail. Il faut remonter jusqu'aux gabarits et aux plans pour apprécier la qualité de l'ouvrage. Un simple relevé va le montrer : le relevé de la lucarne du 305 rue du Général Leclerc, ma maison familiale :







B.O.N. *Toutes les lucarnes des maisons de Bernières ne sont pas de ce modèle. Beaucoup sont en effet engagées dans la toiture.*

J.C. En effet. Une proportion assez grande de maisons du centre historique ont surélevé leurs toitures à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle, en modifiant leurs pignons et leurs charpentes de toit. Les lucarnes existantes se sont trouvées engagées, de ce fait, dans la toiture nouvelle, comme on le discerne bien par deux exemples que voici, choisis parmi bien d'autres : lucarnes 18, 20

B.O.N. *Comment se fait-il que certaines lucarnes soient hautes comme un homme ou presque, et qu'elles paraissent se situer au niveau du plancher des combles ?*

J.C. Tout en hauteur, en effet, la lucarne paraît surbaissée. La raison en est fonctionnelle : ce genre de baie est destinée à recevoir de lourds et volumineux chargements, à manutentionner aux environs du niveau du plancher. N'oublions pas que beaucoup de combles étaient à usage de grenier. C'étaient là que les familles rangeaient les récoltes du jardin et toutes sortes de provisions. Là que les marins logeaient les produits qu'ils ramenaient de leurs voyages avant de les distribuer ou de les mettre sur les marchés. C'est par là que les boulangers chargeaient les sacs de farine, comme on le voit à la façade de l'ancienne boulangerie rue du Général Leclerc, non loin de l'ancien presbytère : **lucarne 17**.

Enfin, on remarquera que certaines lucarnes anciennes de Bernières ont gardé l'équipement d'origine qui annonçait l'une de leurs deux grandes fonctions : outre éclairer les combles, recevoir des provisions par chargement depuis la rue, au moyen d'une potence de fer forgée en « col de cygne », autrefois équipée d'une poulie, voire, d'un palan. En voici un exemple, choisi parmi beaucoup d'autres. : **lucarne 13**

À regarder les lucarnes d'une façade, le passant recueille ainsi toute une série d'informations sur l'habitation dont elle anime la toiture, sur le programme dont elle procède, et partant, sur le projet de vie de ses habitants. Se doute-t-on du détail selon lequel les pierres d'une lucarne ordinaire sont taillées ? Connaît-on les rapports de proportion que doivent observer les dessins d'architecte pour refaire à l'identique une lucarne démolie ou pour restaurer un piédroit ou un linteau dégradé ? Les relevés graphiques en donnent une idée : il ne faut pas hésiter à les faire exécuter, puis à les conserver précieusement, par respect pour les tailleurs de pierre et les maçons qui les ont mis en œuvre.

Précieuses lucarnes, en vérité, pour de précieuses façades, qui méritent tous les soins du maître d'œuvre lors d'un ravalement.

Oui, ravalez soigneusement vos façades, elles le valent bien !



DES ORCHIDÉES A BERNIERES ?

...MAIS BIEN SÛR!

Par Christiane GARDOU

Notre propos n'est pas de vous entretenir de toutes ces belles cultivées avec art et qui envahissent les étalages de nos fleuristes et même de nos supermarchés, mais plutôt de quelques orchidées terrestres bien implantées sur le sol de notre commune.

Car, depuis le 19^{ème} siècle, les Orchidées exercent une fascination parmi nombre d'entre nous en raison de leur beauté et de leur monde diversifié car plus de vingt mille espèces regroupées en cinq cent genres ont été recensées de par le monde à ce jour. C'est aussi l'étrangeté de leurs fleurs et leur mode d'organisation qui fascine. Pourtant, si on les regarde de près, les fleurs correspondent toutes au même schéma (fig. 1) : 3 sépales (S1, S2 et S3) et 2 pétales latéraux généralement colorés (P1 et P2), 1 pétale ventral appelé labelle (L) généralement transformé, des étamines formant deux sacs appelés pollinies (PL) réunies avec le stigmate pour former un gynostème (G), un ovaire placé au dessous des pièces florales (ovaire infère =O) plus ou moins contourné qui contient à maturité des graines minuscules et, parfois sous le labelle, un éperon floral gorgé de nectar (E).

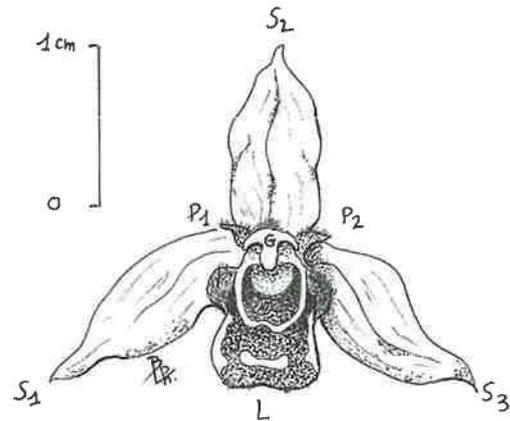


Fig.1 : Schéma d'une fleur d'Ophrys abeille

Introduction à la connaissance de l'orchidée

Leur écologie décoiffe aussi quand on pense que, dans certaines contrées, on les rencontre hors sol, suspendues sur des troncs d'arbres, semblant vivre de l'air du temps : cela fait rêver. De plus elles semblent ne pas être trop exigeantes lorsqu'on en héberge quelques unes chez soi : mi-ombre, pas trop d'arrosage, pas trop d'engrais et des fleurs magnifiques en récompense... qui dit mieux ! Or, depuis les découvertes de Noël Bernard dans la première moitié du 20^{ème} siècle, on sait que chaque espèce d'orchidée vit en symbiose, sorte de cohabitation bénéfique pour deux ou plusieurs organismes, avec une espèce de champignon. De

plus le système de reproduction fait appel pour le transport du pollen sur la partie femelle à des insectes inféodés à une seule espèce d'orchidée : chaque orchidée a donc son champignon, son abeille, son bourdon ou son colibri attirés. C'est tout cela en même temps qui suscite la passion de nos orchidophiles et celle plus commerciale des horticulteurs passionnés de culture *in vitro* (multiplication par culture de bourgeons en tubes et fioles de verre en présence de milieux de culture appropriés). Mais vous connaissez tous au moins une orchidée, celle que l'on trouve dans nos cuisines : la gousse de vanille ou plutôt le fruit du vanillier (*Vanilla planifolia* Andr.). Originnaire du Mexique, cette plante fut introduite à la Réunion ou Ile Bourbon au début du 19^{ème} siècle : elle y croissait, fleurissait mais ne fructifiait pas car on avait oublié de faire voyager elle son agent pollinisateur. Plus tard on a pu pallier cette carence car un jeune esclave

réunionnais découvrit la fécondation artificielle en 1841, technique encore utilisée pour obtenir la «vanille Bourbon».

Aussi un engouement frénétique pour certaines espèces d'orchidées a pu provoquer leur extinction dans plusieurs contrées du monde : le *Cattleya*, emblème de la Colombie, a pratiquement disparu de sa région d'origine. Plus près de chez nous, en France, de nombreuses espèces sont protégées et nous n'avons plus le droit de les cueillir, seulement de les photographier ou de les admirer.

En effet les 160 espèces d'orchidées sauvages présentes sur le territoire français ont fait l'objet d'un recensement puis d'un classement en fonction de leur vulnérabilité : une a disparu, quatre sont en danger, vingt trois sont vulnérables, trente six sont quasi menacées, soixante trois font l'objet de préoccupations mineures et pour les trente trois dernières les données sont insuffisantes.

Les orchidées de Bernières

Les orchidées sauvages dont je veux vous entretenir vivent naturellement sur le territoire de notre commune : elles sont petites, discrètes, n'ont pas l'aura de leurs cousines photogéniques et ...poussent toutes seules sur le sol berniérais. Il suffit de leur abandonner un coin de votre jardin et d'y pratiquer une tonte tardive dans un coin de pelouse, pas avant le début juillet pour certaines, septembre-octobre pour d'autres. Les oiseaux que vous n'aurez pas manqué de favoriser par des haies touffues ou quelques arbres propices se chargeront de vous gratifier de quelques graines en visitant votre jardin. Il faut savoir attendre et regarder avant d'arracher ce que vous pourriez prendre pour de mauvaises herbes. Mais si, par mégarde, vous venez à dégager la base de l'une de ces orchidées terrestres, vous trouveriez parmi les racines deux *pseudobulbes* (PSB). Or, dès l'Antiquité, Théophraste, philosophe et scientifique grec du III^{ème} siècle avant J.C., remarquant ces deux sortes de bourses pendant au bas des tiges, gratifia ce groupe de plantes du nom d'*Orchis*, c'est-à-dire « testicule ».

Paradoxe : il donna donc un nom viril à l'une des plus grandes familles de plantes du monde végétal, alors que toutes ces fleurs splendides font plutôt penser au sexe féminin.

Revenons dans votre jardin : pour reconnaître une orchidée terrestre, ce n'est pas difficile : au début du printemps elle forme une rosette de feuilles caractéristiques, bien plaquées sur le sol, un peu charnues, lisses, luisantes avec de nombreuses nervures parallèles. Comme votre pelouse n'a pas encore poussé elles dénotent à côté des graminées environnantes (fig. 2). A ce



stade il s'agit de les repérer avec un solide bâton ou un bloc de pierre car lorsque la frénésie de pousse printanière prendra votre pelouse vous ne verrez plus rien. En effet nos belles, plaquées sur le sol, attendront fin mai, fin juin voire septembre-octobre, pour enfin croître et fabriquer leurs fleurs. Adieu orchidées si vous n'avez pas pris soin de les repérer avant de passer par là avec votre tondeuse à gazons, rase pâquerettes !

J'en ai repéré trois espèces dans notre commune, mais maintenant que vous êtes avertis, je ne doute pas que vous en trouverez d'autres cachées dans quelque recoin que je n'ai pas visité.

La première n'est pas protégée, elle pousse même sur le bord des routes lorsque les bas côtés herbeux ne sont pas bien entretenus : en quelque sorte elles sont un cadeau de la nature

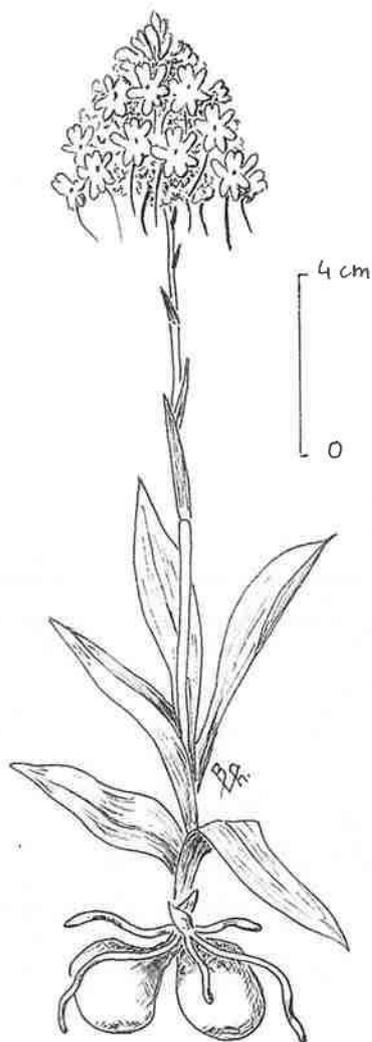


Fig.3 : *Orchis pyramidalis*

pour des chemins un peu abandonnés, mais pas trop tout de même. C'est l'*Orchis pyramidalis* (*Anacamptis pyramidalis* L. Rich.) parce que ses fleurs sont groupées en inflorescence très dense en forme de pyramide. A Bernières je l'ai vue en fleur vers la fin du mois de juin. Elle mesure une vingtaine de centimètres, préfère les sols calcaires, sur pelouses ou dans les buissons bien exposés. Toutes les fleurs sont rose vif : la corolle possède un long éperon recourbé vers le bas, les deux sépales latéraux sont étalés, le sépale dorsal et les deux pétales latéraux sont en forme de capuchon et le labelle est trilobé (fig. 3). Elle est protégée dans le centre de la France.

La seconde est l'*ophrys abeille* (*Ophrys apifera* Hudson) parce que l'un de ses pétales, le labelle,

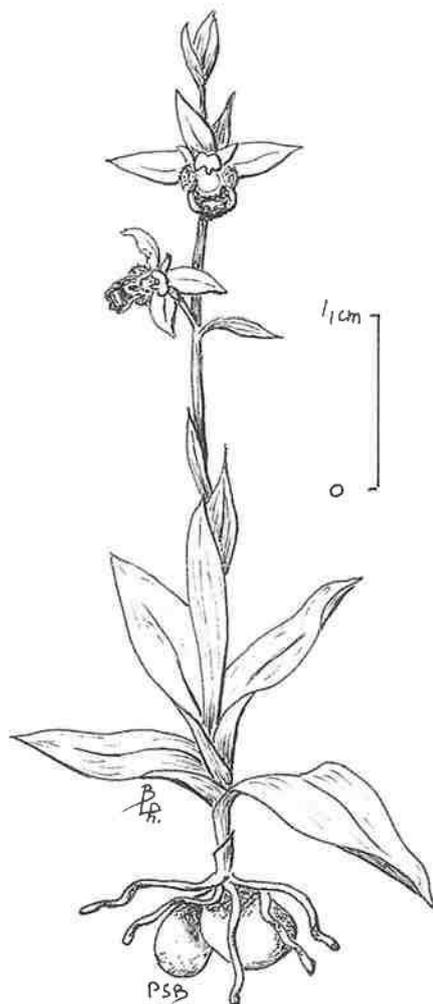


Fig.4 : *Ophrys abeille*

est en forme de leurre brun-velouté simulant une abeille femelle destinée à attirer une abeille mâle qui, en tentant de s'accoupler avec la fausse abeille-fleur, assure la fécondation croisée et la production de graines. Les trois sépales sont étalés, grands et roses, les deux pétales latéraux sont réduits et plus ou moins verdâtres (fig. 4). A Bernières je l'ai vue en fleurs de la fin mai à la fin juin, sur sol calcaire, dans des forêts de feuillus et sur pelouses. La plante mesure de 15 à 30 cm et ses fleurs sont originales et attrayantes ce qui explique qu'elle soit en régression dans certaines régions de France et déjà protégée en Franche-Comté, Limousin et Nord-Pas-de-Calais.

La troisième, encore plus rare, est le spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis* L. Chevall.). Ses toutes petites fleurs blanches, regroupées en inflorescence lâche, semblent presque toujours enroulées en colimaçon (fig. 5). C'est une toute petite orchidée d'une dizaine de centimètres. A Bernières je l'ai vue en fleurs vers la fin de l'été en septembre-octobre dans les jardins sablonneux et les dunes fixées de Rive-Plage. Elle aime les sols calcaires, les pelouses sèches et bien exposées. C'est devenu une rareté car elle est déjà protégée en Alsace, Bourgogne, Centre-de-la-France, Franche-Comté, Ile-de-France, Limousin, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Sa plus proche parente sur le sol français est le spiranthe d'été qui est protégé sur tout notre territoire.

Mais, nos belles orchidées terrestres sont fugaces et fantasques : vous avez pris l'habitude de les admirer dans un coin de jardin et, l'année suivante, elles n'y sont plus et reparaisent un peu plus loin, là où vous ne les attendez pas du tout. Peut-être vous apprendront-elles la patience du jardinier qui sait attendre et repérer parmi une foule de « mauvaises herbes » la belle qui sait se faire désirer.

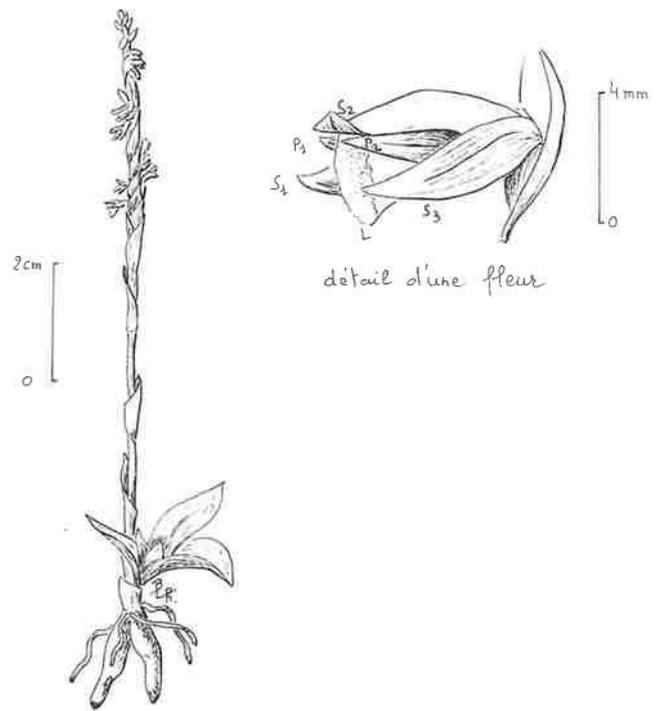


Fig.5 : Spiranthe d'automne

Illustrations originales de Christiane Gardou
Plume encre de chine

DEMANDE D'ADHESION à B.O.N.

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association : découpez ou recopiez cette demande

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

TELEPHONE (S) :

E-MAIL :

Demande mon/notre adhésion de membre actif : 16 € ou 23€ pour un couple
Retournez votre demande d'adhésion au siège de Bernières Optique Nouvelle

114, rue du Régiment de la Chaudière, 14990 Bernières-sur-Mer

Conformément à l'article 5 des statuts, elle sera soumise au Bureau pour acceptation

Quelques mots d'origine Viking

.... dans le français courant

Par Nicole Lehodey et Nicolas Mathieu

Les Vikings ont-ils laissé des traces dans notre langage de tous les jours ? Peut-être plus que nous le pensons, surtout pour nous qui habitons au bord de la mer. Voici une agréable ballade linguistique pour nous faire découvrir l'héritage de ces fiers ancêtres !

Par exemple, vous êtes à la plage et vous vous promenez, les pieds dans l'eau, à marée basse. Seulement là vous vous faites pincer par un crabe. Ce mot est bien français, mais il provient directement de la langue Viking du IX^{ème} siècle. Le mot d'origine est *krabbi*. Cela semble proche, n'est-ce pas ? Maintenant vous décidez de rejoindre un endroit un peu moins risqué : vous laissez les pêcheurs pousser leur bourraques, que l'on appelle encore des haveneaux, lesquels viennent du mot viking *hafnet* (filet – *net* en forme de poche – *háfr*) et vous remontez vers la digue.

Comme il fait beau et chaud vous flânez sur la digue. Le verbe flâner serait d'origine Viking. Ceci est surprenant, car nous n'avons jamais appris que les Vikings «flânaient». En fait le mot *flana* voulait dire au temps jadis quelque chose d'un peu différent. Il signifiait « se précipiter étourdiment ». Nous avons gardé le côté étourdi et laissé tomber la précipitation. Alors, sans vous dépêcher vous allez prendre un verre au restaurant de l'Estran. Voilà un joli mot normand. Il vient de *strönd* qui veut dire rivage, plus précisément la partie de la plage que la mer couvre à marée montante et découvre à marée descendante.

Vous quittez maintenant le restaurant et retournez sur la digue poursuivre votre promenade. Le soir arrive, le soleil descend à l'horizon. Vous vous retournez et vous remarquez que les rayons presque horizontaux éclairent au loin la côte du Havre. Voici encore un mot normand, *hafn* qui veut dire port naturel. Maintenant la mer est haute, et avant de rentrer

chez vous vous jetez un dernier coup d'oeil vers le large et vous remarquez des formes noires qui apparaissent et disparaissent dans l'eau. Ce sont des marsouins. *Marsvín* veut dire cochon de mer en norrois, le langage Viking du IX^{ème} siècle.

Vous n'êtes pas seulement un promeneur rêveur. Vous êtes aussi sportif. Le lendemain matin vous allez au Club de Voile et vous regardez l'ardoise verte : force 4 ? Bon vent. Alors vous allez chercher votre équipier (cela vient de *skipa*, organiser) et vous gréez (*greiða*, arranger) votre voilier, un petit dériveur. Vous vérifiez bien que tout votre équipement est là, y compris le tangon de foc, une barre en bois qui vous permettra de faire un beau vent arrière. Ce tangon, on l'attache au mât par un crochet (*krókr*). Mais attention ! Ne pas confondre le mot tangon avec un homologue en patois normand qui veut dire algue brune et qui provient du norrois *pang* ou algue. Et puis, vous n'oubliez pas de vérifier la tension des haubans (*höfuðhenda*). Par un vent de force 4 vous ne voulez pas féler ou même casser le mât. Le bateau est amené tout proche de l'eau. Vous le poussez vers la mer, et vous le mettez bien perpendiculaire aux vagues (*vágr*) pour éviter qu'il ne se retourne contre vous. Vous bordez (de *boro* planche) les voiles et vous partez.

Maintenant vous cinglez (*sigla*, faire voile) au large.

Mais à force de parler normand, ou plus exactement norrois, la langue viking, vous êtes presque devenus normand. Ce n'est pas une gabegie (*gabb*, plaisanterie), vous ne le

regretterez (*gráta*, pleurer) pas, car la langue fait la personne. Patois normand ?

Mais qu'est-ce que le patois ?

« Autrefois, mon bon ami, vous parliez la langue normande, sans doute ?

– Non, aotfais, et cha n'est pas bi vus, j'prêchais l'patouês de tcheu mé »

On voit ce que peut représenter le terme "patois" qui désignait, et qui désigne toujours, une forme de langage utilisé majoritairement hors des centres culturels pratiquant naturellement le "français".

Vu la réalité des choses, ce mot "patois" évoque toute parlure qui ne correspond pas à la définition du "français", langue officielle de l'État français telle qu'elle apparaît dans les dictionnaires et les grammaires du "français". Mais cette parlure ou cet ensemble de parlure ne correspond pas à proprement parler à la notion de "pays" qui était devenue de plus en plus présente dans l'esprit de "français". Le "patois" était naguère la parlure d'une

communauté plus ou moins restreinte. Cette parlure n'excluait pas le "français" : "français" et "patois" ont coexisté pendant des siècles, chacun d'eux avec sa fonction, donc son emploi, qui existait encore au milieu du vingtième siècle. Mais si le "français" était bien la langue de telle et telle partie de la France, le "patois", lui, appartenait à telle ou telle autre partie du territoire national. En France "parler patois" c'est s'exprimer autrement qu'en "français" autrement aussi qu'en une autre langue nationale.

Si vous voulez en savoir plus, parcourez le *Dictionnaire du français régional de Normandie* de René Lepelley (Editions Bonneton) ou lisez le petit livre de Jean Renaud intitulé *Les Vikings et les Patois de Normandie et des îles anglo-normandes*, aux éditions OREP, sans oublier *Mots et parlures de la Normandie*, livre qui lui aussi, est de René Lepelley aux éditions Isoete. Tous ces livres ont inspiré notre article.

Anne Marilo nous a quittés

Epouse du comédien Guy di Piro, dit Guy Pirauld, comédienne elle-même, elle s'est éteinte à Saint-Leu-la-Forêt à l'âge de 85 ans. Elle passait ses vacances depuis son enfance sur la Côte de Nacre chez ses grands-parents et depuis plus de 35 ans, très fidèlement, à Bernières.

Elève de Charles Dullin, Fernand Ledoux, Madeleine Renaud, elle joua de nombreuses pièces avec Jacques Dufilho, Roger Vadim, Robert Manuel, Stéphane Audran, Lila Kedrova... A la Rose Rouge, aux Trois Baudets et à l'Amiral, elle crée des sketches désopilants en compagnie de Jean Richard, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, son mari étant à la fois metteur en scène et acteur.

Elle consacra sa retraite à aider son mari, bien connu par sa voix qu'il prêtait à Bugs Bunny, Woody Woodpecker, Max la Menace et qui obtint le grand prix du disque en 1961.

Des Branquignols aux scènes parisiennes et centres dramatiques régionaux, ils représentaient tous les

deux 65 ans de mémoire du cabaret, du théâtre et du cinéma français.

Pour les plus jeunes ces noms d'artistes ne sont pas très évocateurs... « je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître », alors disons que cette information leur est interdite !



Fidèles à Bernières, ils y étaient connus et appréciés des Berniérais pour leur gentillesse, leur grande simplicité, leur humour et leur disponibilité. C'est ainsi que notre Association leur avait consacré une exposition en 2001 au Syndicat d'Initiatives où on les voit sur cette photographie en compagnie d'Annick Flohic, Carole Callewaert et de Michel Nandillon.

Annick et Jean-Claude Flohic

LES PANNEAUX DE B.O.N.

B.O.N. avait déjà financé, conçu et réalisé en 2009 une première série de trois « panneaux du Patrimoine » en lave émaillée et qu'elle avait officiellement remis à la Municipalité : L'un place du 6-Juin, présentant le Monument-Signal du Débarquement, le second présentant l'église N-D de Bernières et la troisième, apposé sur la Sergenterie, rue Montauban.

Comme elle s'y était engagée vis-à-vis de ses adhérents, B.O.N. a réalisé, dans les mêmes conditions, une nouvelle série de trois autres panneaux qui viennent d'être installés dans Bernières : le premier et le second rue du Régiment de la Chaudière, sur le Clos Chantepie et sur le pavillon ouest du château de Sémilly, le troisième, sur la porte de la mer du même château.

Ces six panneaux commencent à dessiner un véritable cheminement du patrimoine dans les rues de Bernières et qui devrait être complété l'année prochaine par trois autres panneaux.

Occasion d'éditer alors une plaquette bilingue présentant ce nouveau parcours : « A la découverte du patrimoine bernierais » !

Clos Chantepie : la maison des artistes Clos Chantepie : the Artists' House

Cette propriété a longtemps appartenu à la famille Biot, tyriste des Cars de Mer et membre du Conseil de Fabrique, premier maire de Bernières de 1289 à 1296. Puis à son fils Jean-François, né en 1701, père de l'abbé Jean-Baptiste Biot, curé de Bernières de 1841 à 1878.

Celui-ci y a résidé jusqu'en 1855, date d'achèvement du presbytère situé dans l'actuelle rue du Général Lenoir. Son cousin et futur maire Pierre-Émile Berthelmy s'y installa en 1878. Avant justice et grâce, lui à Cailly, Millet, Fromentin et Monet, il se partagea entre son atelier de Montmorency à Paris et cette maison où il écrivit chaque année des lettres d'avis pour préparer le Salon d'Automne.

Nombre de ses tableaux ont été acquis par divers musées français et étrangers, notamment à Londres, Washington et Ottawa.

A son décès en 1884, son fils Émile Berthelmy, gendre officiel de la Marine, y installa avec sa femme Berthe Dubois, elle aussi, artiste, et leurs deux filles. Ils vendirent la demeure en 1914 au docteur Lenoir, grand architecte d'art, ami de nombreux artistes, dont l'Épave est également peinte.

Lors du Débarquement de 1944, il y disparut sans laisser de traces. Arnold Lenoir y fut plusieurs fois, son fils René le fut aussi.

La maison y déchoira en 1950, son épouse en 1976. La propriété est alors vendue et achetée des deux tiers de son jeune qui servira de l'actuel propriétaire Berthelmy, pendant la disparition du docteur puis au fils Émile ne pouvant travailler ses projets avant de passer à leur réalisation dans le grand atelier de l'indépendant.

A noter les six fibes dans les murs (de chlorure de calcium ...) destinés à chauffer les murs mérités en plaques de Cailly à l'échelle et grandes pierres de Car à

l'intérieur... Selon la croyance populaire, ces éléments auraient protégé les habitants de la malédiction des prés de vent.

This property belonged for many years to the Biot family. Philippe Biot was a member of the Cars de Mer and a member of the Council of Manufacture and the first mayor of Bernières from 1289 to 1296. Upon his death, his son Jean-François, born in 1701, inherited the property. He was then passed on to his son Émile Biot, parish priest of Bernières from 1841 to 1878.



Émile Biot lived in the house until 1855 when the construction of the village parish house was completed. The interior was his Grand atelier. His cousin, Pierre-Émile Berthelmy, inherited the house in 1878. Artist, painter and engraver, he was associated with Louis, Millet, Fromentin, and Monet, and shared his time between his workshop of Montmorency in Paris and the house where he wrote each year from the month of April to prepare for the Salon d'Automne. His paintings can be seen in various museums of France, also in London, Washington, and Ottawa.

Pierre-Émile died in 1884 and his son Émile Berthelmy, official gendre of the French Navy, moved into the house with his wife Berthe Dubois, also a painter and their two daughters. In 1914, the house was sold to Doctor Lenoir, an art enthusiast and friend of many artists. He left his own studio during the building of 1914. He was generally credited for the rebuilding of the house in 1914.

Arnold Lenoir made an addition to the house in 1914. The property was then sold. Two thirds of the original garden is the present day Berthelmy Park. Pierre-Émile Biot lived in the house from 1855 until his death in 1884. He was generally credited for the rebuilding of the house in 1914.

Association B.O.N., mai 2010

La porte de la mer du château de Sémilly The sea side door of the Sémilly Castle

Autrefois, le cours de la Seuille s'infiltrait, au niveau de Courneilles, vers l'est pour couler paisiblement au ruisseau et se jeter aux embouchures du Cap Bernier, à l'ouest de Bernières qui possédait alors son propre port.

La rivière passait derrière le château de Sémilly précisément devant cette porte. Jusqu'à ce que de très fortes tempêtes, entre 1619 et 1639, en décidèrent autrement et fassent se jeter la Seuille à son actuelle embouchure.

Une vue perspective de Gilles de la Roque, gravée par Depoin en 1632, montre quelle était la fonction de cette porte dans le dispositif de clôture du château, principale demeure noble Bernieraise avant la Révolution.

Entièrement clos de murs et dessiné alors « à la française », le port domine, au nord, sur une terrasse en arc de cercle dominant le cours de la Seuille.

Perché dans cette muraille continue, cette porte permettait aux occupants du château d'accéder directement à la rivière. La terrasse était peinte à l'origine destinée à défendre le port de Bernières et à contrôler la navigation sur la Seuille. Elle a permis cette fonction lors du déplacement du port vers l'ouest pour échapper seulement aux des marais.

Originally the Seuille curved eastward upon reaching Courneilles, and then straightened parallel to the ruisseau before flowing into the sea near the Cap Bernier, to the west of Bernières which had its own harbour east of Bernières.

The river passed behind the Sémilly Castle, precisely in front of this door until very strong storms of 1619-1639 decided otherwise and caused the Seuille to flow elsewhere.



A perspective view from Gilles de la Roque, engraved by Depoin in 1632, shows the function of the doorway in the overall enclosure system of the Sémilly Castle, which was a prominent noble residence before the Revolution.

Entirely enclosed by walls and designed « à la française », the port dominated, to the north, over a circular terrace which overlooked the Seuille river.

Perched within the continuity of the enclosing walls, this sea side door allowed the occupants of the castle direct access to the river. The terrace was originally built to defend the harbour of Bernières and its central navigation on the Seuille river. The door had this function as a result of the changed course of the river and the displacement of harbour towards west. The port of Bernières gradually filled in and the door came to open as a ramp.

Association B.O.N., mai 2010

Le pavillon ouest du château de Sémilly The west pavilion of the Sémilly Castle

Le château de Sémilly est l'une des plus anciennes propriétés de Bernières. Le corps de logis oriental date du XVIe siècle. Le corps de bâtiment central, du XVIIe, a connu quelques remaniements, notamment au XVIIIe siècle. Signe de notabilité, le colombier a été abattu à la Révolution.

Une gravure de 1672 nous indique comment le château était alors clos de murs.

Deux pavillons de gardes flanquaient l'entrée. Identiquement, l'un à l'ouest, rue du Régiment de la Chaudière, l'autre à l'est, rue du Royal Evêque de Angoulême.

Un mur, aujourd'hui disparu, joignait ces deux pavillons l'un à l'autre. Percé d'un portail ouvert, il débouchait le parc au sud, face à l'église.

Ce pavillon de plan carré, au large soubassement percé d'une porte aujourd'hui condamnée, est surmonté d'un étage éclairé par d'épais et hautes fenêtres. L'ensemble est couronné d'un toit à quatre fortes pentes, caractéristique des usures du début du XVIIIe siècle.

Ce pavillon a conservé ses façades d'origine, au fronton sculpté, témoins de celles qui ornaient le corps de logis principal et détruites lors des combats de 1944.

Les deux pavillons sont protégés par une inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 16 septembre 1937.

The Sémilly Castle is one of the oldest estates of Bernières.

The west part of the castle dates from the 16th century, while the main part of the castle is from the 17th century with some modifications, especially in the 18th century. The dovecote, a sign of nobility, was destroyed during the Revolution.



An engraving from 1672 shows how walls enclosed the castle. Two guard pavilions flanked the entrance: one on the west side, rue du Régiment de la Chaudière, one on the east side, rue du Royal Evêque de Angoulême.

A wall which has since disappeared, connected the two pavilions. Pierced by an open gate, it opened the park on the south side, facing the church.

This square pavilion with a large ground floor was entered by a door now closed off and has a first story lit by high and narrow windows.

The roof with four steeply pitched sides, a characteristic of roofs of the early 18th century, covers the construction. This pavilion has kept its original double windows with a curved pediment, one here that decorated the main part of the castle, which were later destroyed during the fighting of 1944.

The two pavilions are protected by their designations in the 'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques' dated 16th September 1937.

Association B.O.N., mai 2010

Maison boutique



La Demeure du Lin

Hamlet de La Mer • 14410 ANCIENNY (route D79)
Tél. 02 31 37 37 40 • e.pierres@wanadoo.fr
du mardi au samedi inclus • 14 h à 19 h
organique • 50 à 10 h



**BURES
FLEURS**



9, rue Maréchal Foch
14750 St Aubin-sur-Mer

☎ 02 31 97 33 07

Commandez par ☎ et réglez par ☑

VALERIE CHAUSSURES



Homme-Femme-Enfant

13 rue de la mer à Courseulles-sur-mer

Tél/Fax 02 31 37 99 62

Site : www.valerie-chaussures.com

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CARRELAGE



ROSSIGNOL Jean-Paul

Tél. 02 31 37 89 16

Fax 02 31 37 89 12

E-mail : rossignol.jean-paul@wanadoo.fr

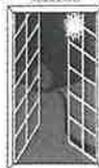
Z.I. - 5 rue des Carreaux - COURSEULLES/MER

MULTI - PLAST



Menuiserie PVC - Alu

MULTI-PLAST



17, rue de la Mer
14470
Courseulles-sur-Mer
Tél. 02 31 37 49 45
Port. 06 07 59 67 36

Au Cours des Halles

HESLOUIS FRANCIS

4, rue Foch

14750 St Aubin/Mer

Téléphone : 02 31 96 58 94



**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRIPERIE - VOLAILLES**

**Rémi
AUBRIL**

Viandes de 1^{re} Qualité
MAISON DE CONFIANCE
31, rue de la Mer
14470 Courseulles, Mer
Tél. 02 31 37 45 02

Tapiserie, Agencement, Décoration

Met ses compétences à votre disposition



Tenture murale, confection de rideaux,
voilages et stores, réfection de sièges,
vente de tissus, meubles et objets de
décoration.

127, rue du Maréchal Foch 14990 BERNIERES S-MER

Tél.: 02.31.96.69.77 Fax: 02.31.96.60.07



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Voie de Débarquement
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
LES PRIX, C'EST POUR TOUJOURS.



S.A.R.L. Garage M. THOMAS
Agent

RENAULT

Route de Courseulles • 14990 BERNIÈRES-SUR-MER • Tél. 02 31 96 45 43

Hair Marine

Espace Coiffure
Hommes - Femmes - Enfants

5, rue Abbé Blin
14990 BERNIÈRES SUR MER
Tél. 02 31 36 08 66

Journée continue
Vendredi et Samedi

*Boutique
l'Air Marin*

Saint-Aubin/mer

*Déco
Senteur
Carterie - Vêtements*



Beaudoux SARL
Image - Son - Électroménager - Antennes

400 M² EXPOSITION
OUVERT DU
LUNDI AU SAMEDI
de 9h30 - 12h 14h - 19h

Z.I. Route de Revières - 14470 Courseulles s/Mer
Tél : 02 31 37 91 40



CAFÉ - TABAC - PRESSE

M. et Mme LOUIS

Bar du Centre



14990 Bernières/Mer - Tél. 02 31 96 46 83

Une agence Bleu Marine Immobilier
près de chez vous

**BLEU
MARINE**
IMMOBILIER

à BERNIERES SUR MER

85, rue Victor Tesnière
Tél. 02 31 36 00 10

FNAIM



Visitez notre site : www.bleumarineimmobilier.fr

Ferme de la Luzerne

- Chambres dans la propriété
- Restaurant
- Location de salles (conférences - Mariages)
- Séminaires
- Piscine intérieure chauffée

Ferme de la Luzerne
51, rue du Marechal Montgomery - 14990 BERNIERES SUR MER
Tél. : 02 31 96 47 37
www.fermedelaluzerne.com



SIÈGE SOCIAL - STUDIOS - IMPRIMERIE

16, AVENUE DE SUÈDE - B.P. 97
14110 CONDÉ SUR NOIREAU
TÉL. 02 31 69 04 26 - FAX 02 31 69 37 30

STUDIOS IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

IMMEUBLE ODYSSEE
4, AVENUE DE CAMBRIDGE - CITIS
14200 HÉROUVILLE-ST-CLAIR
TÉL. 02 31 95 30 42 - FAX 02 31 95 10 42

imprimerie
Offset
Numérique

imprimfrance
L'art de faire la meilleure impression

PEFC
PEFC010-31-1279

IMPRIM'VERT®

